

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 5 septembre 2017, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 1^{er} septembre 2017;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout de l'item suivant :

Affaire nouvelle :

- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports/Autorisation réparation du pont dans le rang des Érables;

2017-09-253 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Étienne Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AOÛT 2017 :

2017-09-254 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

TRÉSORERIE :

2017-09-255 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'août 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :

2017-09-256 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES ET PAYÉES SELON LE RÈGLEMENT NUMÉRO 097-2007 DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL : (SUITE)

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 72 714,09 \$ (dépôt direct des salaires) et 274 061,72 \$ pour le mois d'août 2017 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente;

QUE ce conseil municipal autorise le paiement des comptes à payer de septembre 2017, totalisant 511 211,61 \$, tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME - AOÛT 2017 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 août 2017.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 août 2017.

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2016 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE MÉTALLOMAX INC. :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2017/18 soumise par monsieur Pascal Picard, actionnaire de *Métallomax inc.* concernant l'immeuble situé au 30, rue Beauchesne (lot 4 906 538);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre, tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 20 août 2017;

2017-09-257 Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2017/18 concernant la propriété de *Métallomax inc.* soit acceptée afin de régulariser la marge de recul arrière du bâtiment à 7,64 mètres comparativement aux 10 mètres prescrits à l'article 5.7 d) du Règlement de zonage numéro 045-2003;

De plus, la demande consiste également à régulariser l'installation d'une clôture ajourée pour des fins d'entreposage, érigée sur la limite du lot plutôt qu'à 6 mètres de la ligne de rue. La hauteur des équipements entreposés dépassera le sommet de la clôture, le tout tel que prescrit à l'article 10.2 du Règlement de zonage numéro 045-2003 et conformément à l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 16 août 2017.

Adoptée.

Dossiers à traiter : (suite)

URBANISME : (suite)

POSTE DE TECHNICIEN EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/EMBAUCHE DE MONSIEUR ANTOINE PICHÉ :

2017-09-258

Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE monsieur Antoine Piché soit embauché à titre de technicien en aménagement du territoire et qu'il soit désigné pour agir à titre :

- D'inspecteur en bâtiments, pour l'émission des permis et certificats et de l'application de la réglementation d'urbanisme;
- De responsable adjoint à l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), du règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.1.3) et 79.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec;

QUE monsieur Antoine Piché soit nommé pour agir à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales en remplacement de monsieur Philippe Gaudette;

QUE le salaire, les conditions de travail et les avantages sociaux seront conformes aux dispositions de la convention collective des employés municipaux CSN.

Adoptée.

ADMINISTRATION ET GREFFE :

MONSIEUR ALEXIS GAGNON/DEMANDE DE COLLABORATION FINANCIÈRE POUR L'ACCUEIL DES INNUS :

2017-09-259

Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement d'un montant de 500 \$ à la *Commission scolaire des Bois-Francs* pour l'accueil des Innus de Uashat du 24 au 29 septembre prochains à l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick.

Adoptée.

MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE COLLECTIVE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE POUR LA CRÉATION D'UNE POLITIQUE CADRE ET LA MISE À JOUR DE SA PROPRE POLITIQUE DES AÎNÉS (MADA) :

CONSIDÉRANT l'importance que la Ville de Warwick accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Warwick situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Warwick désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

**MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE COLLECTIVE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT AUX
ÂÎNÉS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE POUR LA CRÉATION D'UNE POLITIQUE
CADRE ET LA MISE À JOUR DE SA PROPRE POLITIQUE DES ÂÎNÉS (MADA) :
(SUITE)**

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande collective de la MRC d'Arthabaska où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre municipalité;

2017-09-260 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick participe à la demande collective de la MRC d'Arthabaska auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA);

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

Adoptée.

NOMINATION D'UN(E) ÉLU(E) RESPONSABLE DES QUESTIONS ÂÎNÉS (RQA) :

CONSIDÉRANT l'impact de toutes les décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés;

2017-09-261 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick désigne madame Noëlla Comtois à titre d'élue « responsable des questions aînés (RQA) »;

QUE cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant aux aînés, la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et veiller au nom du conseil, au bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique.

Adoptée.

**MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC./OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2018 :**

2017-09-262 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet *Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.* de Sherbrooke, à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation selon les termes de l'offre du 16 août 2017 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

QUE la Ville de Warwick mandate le cabinet *Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.*, pour procéder au recouvrement de créances municipales impayées selon les termes de l'offre de services du 16 août 2017;

QUE M^e Mélanie Pelletier, avocate soit mandatée pour représenter la Ville de Warwick à la cour municipale de Victoriaville.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

JB ROUX/MUSIQUE DU TEMPS DES FÊTES DANS LES RUES DE WARWICK :

2017-09-263 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick diffuse de la musique de Noël dans les rues du secteur « Vieux Warwick » à compter du 1^{er} décembre, soit de 10 heures à 21 heures jusqu'au 23 décembre et de 10 heures à 22 heures du 24 décembre 2017 au 2 janvier 2018;

QUE la Ville de Warwick mandate *JB Roux* de Warwick pour installer l'équipement nécessaire et en autorise le paiement au montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE lors de l'installation, de l'entretien et du démantèlement du matériel de sonorisation, un équipement de sécurité conforme selon les normes de sécurité devra être porté, et ce, en tout temps.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

AUTORISATION/ACHAT RADARS 50 SUR LA RUE SAINT-LOUIS :

2017-09-264 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement de trois (3) Radars 50 au montant de 5 500 \$ chacun plus les taxes applicables pour les rues Saint-Louis et Saint-Joseph.

Adoptée.

VILLE DE VICTORIAVILLE/REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LES PRODUITS CHIMIQUES 2018 :

CONSIDÉRANT QUE les articles 29.5 et suivants de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) permettent à la Ville de conclure, avec une autre municipalité, une entente ayant pour objet l'achat de matériel ou de matériaux;

CONSIDÉRANT QUE la *Ville de Victoriaville* propose à la Ville de Warwick de procéder, en son nom, à un achat regroupé de produits chimiques nécessaires aux opérations de traitement des eaux de surface et souterraines;

2017-09-265 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville de Warwick mandate la *Ville de Victoriaville* pour procéder, en son nom, à l'achat regroupé des produits chimiques suivants pour le traitement des eaux de surface et souterraines pour l'année 2018 :

Produit	Quantité	Unité de mesure
Hypochlorite de sodium	12 000 litres	Vrac
Chlorure ferrique	50 000 litres	Vrac liquide

QUE dans le cadre de cet appel d'offres regroupé, la politique de gestion contractuelle de la *Ville de Victoriaville* soit appliquée;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

VILLE DE VICTORIAVILLE/REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LES PRODUITS CHIMIQUES 2018 : (SUITE)

QUE la Ville de Warwick s'engage, si la *Ville de Victoriaville* adjuge un contrat, à respecter les termes du présent mandat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la *Ville de Victoriaville*.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

DÉCISION/SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE ÉCHELLE 78 PIEDS « QUINT » :

CONSIDÉRANT QUE la soumission concernant l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint » a été ouverte par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 13 juillet 2017 à 10 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu une (1) soumission pour l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint », soit la suivante :

- Aréo-Feu Itée au montant de 1 201 488,72 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de cette soumission, par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, celle-ci s'avère conforme au devis numéro 2017-05;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes, une municipalité ayant reçu une seule soumission conforme, peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, sans toutefois changer les autres obligations, lorsque le prix proposé accuse un écart important avec celui vu dans l'estimation établie par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une rencontre tenue le 23 août 2017 en présence de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, et le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier et de deux (2) représentants de la compagnie *Aréo-Feu Itée*, des discussions ont eu lieu afin de trouver la meilleure entente possible pour les parties concernées;

CONSIDÉRANT QUE la bonne conjoncture économique liée au taux de change plus avantageux et à la bonne volonté d'*Aréo-Feu Itée* et de *Rosenbauer*, une nouvelle proposition au montant de 999 388 \$ plus les taxes applicables a été déposée lors de cette rencontre;

2017-09-266 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick procède à l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint » chez *Aréo-Feu Itée* de Longueuil au montant de 999 388 \$ plus les taxes applicables, et ce, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE le directeur du service incendie, monsieur Mathieu Grenier soit autorisé à immatriculer le nouveau camion à la *Société de l'assurance automobile du Québec* pour et au nom de la Ville de Warwick;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE WARWICK/INVITATION À L'ACTIVITÉ BIÈRES ET SAUCISSES :

2017-09-267 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le paiement de trois (3) billets au montant de 55 \$ chacun afin de participer à l'activité organisée par l'*Association des gens d'affaires de Warwick* qui aura lieu le 27 septembre prochain au pont couvert « Perrault » à Warwick.

Adoptée.

EXPO HABITATION BOIS-FRANCS/RÉSERVATION DE L'EMPLACEMENT POUR L'AN PROCHAIN :

2017-09-268 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de louer un emplacement pour l'*Expo habitation Bois-Francs* qui se tiendra du 23 au 25 mars 2018 et en autorise le paiement au montant estimatif de 700 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2017-09-269 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'août 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS :

Aucun.

AVIS DE MOTION :

Aucun.

AFFAIRES NOUVELLES :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/AUTORISATION RÉPARATION DU PONT DANS LE RANG DES ÉRABLES :

2017-09-270 Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à effectuer les travaux de réparation du pont du rang des Érables et en accepte le paiement au montant estimatif de 7 391,70 \$ plus les taxes applicables s'il y a lieu;

QU'un montant estimatif de 7 500 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Madame Noëlla Comtois indique que les journées de la culture se tiendront au pont couvert les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre. Madame Comtois remercie monsieur Stéphane Bergeron pour l'excelleente programmation des Mardis de la culture. À la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, ce sera l'heure du conte le 15 septembre et biblio-jeux est toujours disponible. À la maison musicale, il y aura des concerts et poco à poco les 16 et 24 septembre. Également, les activités de la FADOQ débuteront en septembre.

Monsieur Pascal Lambert mentionne qu'un montant de 6 000 \$ sera remis aux organismes de Warwick, soit le hockey mineur, l'école l'Eau vive, la maison des jeunes et le comité de solidarité de Warwick suite à l'édition Fort dans la course.

Monsieur Martin Vaudreuil précise que la Ville de Warwick sera bien représentée au congrès de la Fédération québécoise des municipalités à Québec à la fin de septembre.

Monsieur Étienne Bergeron souligne qu'une nouvelle ligue de garage a été mise sur pied par l'Aréna Jean-Charles-Pereault pour les enfants de la 4^e à la 6^e année. Monsieur Bergeron félicite les organisations du soccer et du tennis pour la belle saison. Également, lors de la balade gourmande, il y aura le mini-marché à la maison de la culture les 30 septembre, 1^{er}, 7 et 8 octobre. Un groupe de huit (8) Innus sera présent à l'école secondaire du 24 au 29 septembre prochain pour faire connaître leur culture et créer des liens avec la communauté de Warwick. Le 16 septembre se tiendra la Classique des Appalaches et Gleason en couleur du 23 septembre au 3 octobre. La population est invitée à participer au Grand BBQ le 9 septembre, cet événement est gratuit et aura lieu beau temps ou mauvais temps.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Monsieur Daniel Côté fait un suivi de sa demande d'aide financière pour promouvoir le golf junior à Warwick.

Monsieur Michel Croteau demande si la Ville procèdera à la réfection des jardins Baril.

Monsieur Mathieu Lapointe mentionne qu'il existe d'autres produits que l'hypochlorite de sodium pour traiter l'eau. Il demande également si la Ville prévoit offrir le compost en milieu rural.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2017-09-271

À vingt heures neuf, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Diego Scalzo, maire
Président